

De l'éco-pâturage à Auch !



De l'éco-pâturage à Auch !

Près de 300 collectivités se sont converties à l'éco-pâturage entre 2000 et aujourd'hui. En s'associant à la société spécialisée « Slow Paysages », la Ville d'Auch a voulu adopter aussi cette méthode écologique d'entretien des espaces verts, comme l'ont expérimenté certaines villes pionnières depuis les années 1980. Faire pâturer du bétail et notamment des moutons, s'est imposé comme l'un des moyens les plus économiques, écologiques et sympathiques de gérer les espaces verts.

Trois sites ont été retenus :

- La prairie d'Endoumingue, parc du Couloumé
- le bassin d'Embaquès
- l'enclos du Barrail.

L'entretien des espaces verts sera assuré par deux espèces différentes, des moutons des Landes et des moutons d'Ouessant. Ils seront à demeure de mai à novembre dans des enclos dont l'entretien sera assuré par « Slow Paysages » qui effectuera aussi la tonte des moutons.

Les avantages de ce mode de tonte écologique :

- Restauration, maintien et développement de la biodiversité ;
- Un impact moindre sur l'environnement (réduction des émissions de carbone, zéro traitement, fertilisation naturelle, zéro déchet, zéro bruit, etc. ;
- Remplacement / complémentarité de l'entretien mécanique ;
- Création d'espaces agréables pour les promeneurs et les autres usagers, enfants notamment : admirant des animaux à l'allure insolite, cadre agréable et animé ;
- Un lieu d'échange et de découverte / de liens sociaux ;
- participer à la conservation et à la promotion des races anciennes et rares.



C'est parti!



Allez! Au boulot





Bon appétit!



Françoise Carrié, adjointe au maire chargée de la nature et du cadre de vie avec l'équipe responsable



N'entrez pas dans l'enclos - Ne les nourrissez pas

